



L'Église néo-apostolique devient membre de la CTEC Suisse

15.06.2022

Lors de l'assemblée plénière du 15 juin 2022 de la CTEC.CH, les déléguées et délégués ont admis à l'unanimité des voix l'Église néo-apostolique de Suisse comme membre, donnant ainsi suite à la recommandation du présidium (organe exécutif) de la CTEC.CH. L'attribution du statut de membre constitue la dernière étape d'un processus de rapprochement qui a commencé il y a 20 ans.



C'est avec une grande joie que les représentants de l'Église néo-apostolique de Suisse (ÉNA) ont pris connaissance de leur admission en tant que membre de la Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse (CTEC.CH). Depuis 2014 déjà, l'ÉNA est représentée au sein de l'assemblée plénière avec le statut d'« invité* » et y joue un rôle consultatif. Au cours de ces années, les contacts avec les autres Églises membres ont été approfondis. L'adhésion est une étape significative pour la poursuite du travail commun dans la coexistence œcuménique des Églises chrétiennes en Suisse. La décision a par ailleurs un effet de signal pour les pays limitrophes de la Suisse, Autriche et Allemagne.

Entre 2002 et 2007, des représentants de l'Église néo-apostolique de Suisse (ÉNA) et de la CTEC Suisse ont discuté de questions de théologie et de foi. Ensuite, une commission de dialogue ordinaire CTEC.CH – ÉNA Suisse, dotée de manière paritaire, a été créée en 2007 afin de poursuivre le dialogue d'égal à égal. La commission a rédigé son rapport final en 2019, dans lequel elle constatait déjà que rien ne s'opposait à ce que l'ÉNA devienne membre « à part entière » de la CTEC.CH.

L'ouverture œcuménique de l'Église néo-apostolique a été durablement étayée par la publication de son catéchisme en décembre 2012. L'ecclésiologie qui y est décrite montre clairement que l'Église néo-apostolique se sent elle aussi engagée par les confessions de foi de l'Église ancienne, en particulier le Symbole des Apôtres et la Confession de foi de Nicée-Constantinople. Ces dernières années, l'ÉNA est également rapprochée des instances œcuméniques dans d'autres pays (Autriche et Allemagne par exemple). Au plan local, l'Église néo-apostolique est déjà représentée dans plusieurs instances œcuméniques et travaille activement avec d'autres Églises.

En 2016, l'Église néo-apostolique de Suisse a déposé une demande de reconnaissance de son baptême, demande acceptée par les autres Églises signataires de la Déclaration de Riva San Vitale pour la reconnaissance mutuelle du baptême de 2014. Le 8 juillet 2021, l'élargissement de la reconnaissance du baptême à l'ÉNA a donc été signée à Berne par Jürg Zbinden, apôtre de district et par les représentants des six premiers signataires (Conférence des évêques suisses, Église évangélique réformée de Suisse, Église évangélique méthodiste de Suisse, Église catholique-chrétienne de la Suisse, Église anglicane en Suisse et Fédération d'Églises luthériennes en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein).

* Le statut d'invité a été remplacé par celui d'« observateur » lors de la révision des statuts de la CTEC.CH de 2021.

